



## GARANTIE À VIE LIMITÉE

Les éviers à usage résidentiels **Baia16** sont garantis contre tout défaut de fabrication liés au matériel et à la main d'œuvre à condition d'avoir été installés conformément à nos instructions.

La présente garantie est destinée au propriétaire original et n'est pas transférable. Advenant le cas où il y aurait une défectuosité, nous nous engageons à remplacer votre évier par un modèle identique ou équivalent.

En aucun cas nous ne pourrions être tenus responsables des frais en matériel et en main d'œuvre pour l'enlèvement ou l'installation d'un évier de remplacement. De plus nous ne pourrions être tenus responsables des dommages directs ou indirects ou pertes causés à la propriété ou à quiconque ainsi que des inconvénients résultant de la défectuosité de l'évier.

Les frais de transport pour le retour du produit défectueux ainsi que les frais de transport pour l'envoi d'un évier de remplacement sont à la charge de l'acheteur.

La garantie couvrant les accessoires inclus avec votre évier soit crépines, grilles de fond, planche à découper et rince-légumes est de un (1) an à compter de la date d'achat.

### EXCLUSION

Cette garantie ne couvre pas les produits qui auront été utilisés de façon abusive ou dont le dommage résulterait de négligences quelconque. Les égratignures, encoches, bosses ou taches ne constituent pas un défaut de fabrication.

Pour tout renseignement veuillez nous contacter au : 514- 894-4327